

Ca se passe à Marolles



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL N°1 – DECEMBRE 2020

L'édito du Maire

Bonjour,

Je m'adresse à vous en tant que nouveau maire de notre belle commune.

Pour commencer, un grand merci pour la confiance que vous avez accordée à cette nouvelle équipe. Tout le monde est au travail en cette période compliquée, les réunions de commissions s'enchaînent à la Communauté d'Agglomération de Lisieux pour représenter notre commune du mieux possible. A noter que Marolles est une des municipalités la mieux représentée dans ces commissions.

Des nouvelles du petit marché où votre présence est nécessaire pour qu'il perdure. Les exposants à l'heure actuelle sont très satisfaits de vos achats. Des animations régulières agrémenteront le plaisir de se retrouver. Suite à un tirage au sort, la première de ces animations sur le thème d'Halloween a récompensé Aude Galot par un plateau de fruits de mer offert par la poissonnerie « Le p'tit St Pierre » ainsi que d'un pot de miel offert par Le Rucher de Canteloup. Vous pouvez les retrouver tous les mardis sur notre marché.



Nos sympathiques donateurs



Une main innocente 😊

Le repas des anciens cette année a été annulé comme beaucoup de manifestations ! Pour compenser ce moment de convivialité qui nous tient à cœur, un panier de produits régionaux sera offert pour adoucir la déception de nos aînés et sera à retirer à la mairie le jeudi 17 décembre à partir de 15h. Les personnes ne pouvant se déplacer, le panier leur sera apporté à domicile par Agnes Pilat.

Pour l'avenir, nous envisageons des travaux de voiries Route de la Chennevière et Chemin des Roquettes.

Pour la sécurisation du bourg, un plateau surélevé afin de réduire la vitesse ainsi que la création d'un ralentisseur devant la Salle Polyvalente avec une voie unique ornementée de jardinières sont à l'étude.

Parents, nous voyons souvent des enfants faire du vélo sans casque alors que le port de ce dernier est obligatoire. En cas de chute, les conséquences peuvent être dramatiques, PENSEZ-Y !!! En cette période troublée, soyons solidaires, prenez bien soins de vous et de vos proches, serrons-nous les coudes, les jours meilleurs vont revenir

Roland EDELINÉ

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Roland EDELINE

Adjoints

1ère adjointe : Karin CUADRADO

2ème adjoint : Richard DAGUIN

3ème adjointe : Tania BOUVIER

Les conseillers

François MAES

Charlotte CATHERINE

Benoît POTIRON

Charlène LEMAITRE

Agnes PILAT

Gilbert LIGNEL

Jean-Claude RUAUX

Monique BIANCHI

Chantal LEROUX

Guillaume NUTTENS

Patrice GROUSSARD

Commission Action sociale :

Roland EDELINE - Agnes PILAT - Charlène LEMAITRE - Benoit POTIRON - Charlotte CATHERINE - Gilbert LIGNEL

Commission des finances

Roland EDELINE - Richard DAGUIN - Karin CUADRADO - Tania BOUVIER - Monique BIANCHI -
Guillaume NUTTENS - Charlotte CATHERINE

Commission Appel d'Offre

Roland EDELINE - Richard DAGUIN - Jean-Claude RUAUX - Karin CUADRADO - Tania BOUVIER -
Patrice GROUSSARD - Guillaume NUTTENS - Gilbert LIGNEL

Commission Voirie - accessibilité - Bâtiments communauté

Roland EDELINE - Benoit POTIRON - Patrice GROUSSARD - Gilbert LIGNEL - Jean-Claude RUAUX -
François MAES - Agnes PILAT

Commission Urbanisme - Défense Incendie - Environnement

Roland EDELINE - Jean-Claude RUAUX - Guillaume NUTTENS - Gilbert LIGNEL - Patrice GROUSSARD -
Tania BOUVIER - Benoit POTIRON

Commission Communication

Roland EDELINE - Karin CUADRADO - Charlotte CATHERINE - Charlène LEMAITRE - Chantal LEROUX -
Monique BIANCHI - François MAES - Jean-Claude RUAUX

Commission des écoles (école, bibliothèque, cantine)

Ecole : Roland EDELINE - Charlotte CATHERINE - Gilbert LIGNEL - François MAES - Richard DAGUIN - Chantal LEROUX
Cantine : Roland EDELINE - Agnes PILAT - Charlotte CATHERINE

Commission culture

Roland EDELINE - Monique BIANCHI - Agnes PILAT - Jean-Claude RUAUX - Charlotte CATHERINE -
Charlène LEMAITRE - Benoit POTIRON

Commission Cimetière

Roland EDELINE - Karin CUADRADO

Contact Associations

Richard DAGUIN - Monique BIANCHI - Charlotte CATHERINE - Charlène LEMAITRE - Agnes PILAT - Tania BOUVIER - Chantal
LEROUX - François MAES - Benoit POTIRON

SDEC

Patrice GROUSSARD (Délégué) - Benoit POTIRON (Suppléant)

Correspondant Défense

Jean-Claude RUAUX

Le 2/09/2020

Marolles. Une rentrée tambours battants



« Que les enfants se sentent bien accueillis dans la communauté de Marolles » : c'est le souhait de l'inspecteur de l'Éducation nationale, Christophe Prosper Paul venu assister à la rentrée de l'école.

Une rentrée marquée par la présence du secrétaire général de la préfecture du Calvados, Jean-Philippe Vennin, venu mettre en lumière la qualité de l'enseignement dans la ruralité. Le représentant de l'État comme celui de l'Éducation nationale ont souligné les points positifs de l'école : « C'est une école engagée dans un projet culturel musical et dans le développement durable. Le tout en partenariat exemplaire avec la commune. »

Il a aussi noté l'implication de l'école dans le label numérique, avec un budget de près de 15 000 €, financé à 50 % par l'Éducation nationale. En saluant le travail effectué par la directrice, Muriel Deroose-Debas et son équipe, Christophe Prosper-Paul relevait également l'implication du groupe scolaire dans son projet lecture : « C'est l'une des rares écoles où une animatrice lecture est mise à disposition. »

Pour le maire, l'école est l'objet de toutes les attentions de son équipe. « Nous avons une réserve foncière de 4 000 mètres carrés avec, à terme, un projet de préau. »

Avec 78 élèves pour quatre classes, l'école de Marolles enregistre une légère baisse d'effectifs cette année, mais n'a pas trop souffert du confinement « Il ne manquait que trois élèves à la reprise en juin. Aujourd'hui, tous les inscrits sont bien présents », souligne la directrice, qui conduisait cette visite officielle, marquée par plusieurs mini-concerts de toutes les classes dans la cour principale.

Le 26/09/2020- OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Un grand merci aux participants de l'opération Nettoyons la Nature qui s'est déroulée dans la bonne humeur samedi ! Les déchets collectés sont repartis dans la filière de traitement adéquat et les enfants présents ont été sensibilisés à la protection de l'environnement. Tous ensemble, n'oublions pas que la Nature a besoin qu'on la protège !



Le Petit Marché de Marolles



Une des premières priorités de votre nouveau conseil municipal était de mettre en place un marché hebdomadaire varié afin de répondre à une demande des Marollais et faire vivre notre commune.

L'aventure de la création du « Petit Marché de Marolles » était lancée !

Le 14 septembre dernier, notre petit marché voyait le jour avec la venue de deux premiers commerçants Il n'aura fallu que quelques petites semaines pour que quatorze commerçants viennent rejoindre le Camion de **Pizza Bruno** déjà présent le mardi soir sur le parking de la salle polyvalente depuis plusieurs années.

Le Petit Marché était installé, les Marollais étaient au rendez-vous et il attirait même des personnes hors commune ! Malheureusement, suite au re-confinement, seuls les commerces dits « essentiels » ont eu le droit de continuer à vendre leurs produits sur les marchés.



C'est donc avec une grande impatience que nous attendons leur retour. **Au soleil Levant** pour l'habillement, **Le Vintage Potager** avec ses plants maraîchers et fleurs, **Mr Caillot** rempailleur de chaises et cannage, **ZD Chris** avec ses articles « Zéro déchets », **Dom 'Bijoux** avec ses bijoux fantaisie et ses montres ainsi que **Mr Richard** avec ses portails et ses clôtures reviendront sur notre marché du mardi après-midi dès que cela sera à nouveau autorisé. En revanche, **Guillaume** le Petit Primeur, **Mr Blin** l'Apiculteur, **La Ferme Ottawa** avec sa gamme de produits laitiers de chèvre, **Mr Simon** et ses produits régionaux, **Geoffrey** de la Boucherie du Pays d'Auge, **Nicolas** le Poissonnier du P'tit St Pierre, **Pierre** le Boulanger - Pâtissier et **l'Epicerie Mouton** avec ses produits secs bio et/ou locaux seront très heureux de vous servir et échanger

avec vous dans la joie et la bonne humeur pendant et après ce re-confinement !

Souhaitant que ce « Petit Marché » devienne également un lieu de convivialité et de rencontre, le conseil municipal, en association avec les commerçants, organisera régulièrement des animations comme le tirage au sort « Halloween » du 27 octobre. Mme Galot gagnante de ce tirage a remporté la citrouille costumée du « Petit Marché » ainsi qu'un plateau de fruits de mer pour deux personnes et un pot de miel offert par nos commerçants qui participeront s'ils le souhaitent à tour de rôle ou ensemble à ces animations. Vous serez informés de ces animations via Facebook et sur le panneau d'affichage de la mairie.



Alors n'hésitez pas à venir faire un petit tour et passer un moment agréable sur « Votre Petit Marché de Marolles » entre 15h30 et 19h pour faire vos courses ou tout simplement vous promener en respectant bien entendu les gestes barrières et en arborant votre plus joli sourire derrière..... votre masque !!!!

JE TRIE MES DÉCHETS !

					
	EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	COMPOST	ORDURES MÉNAGÈRES
	<p>plastiques vides : bouteilles, barquettes en plastique et polystyrène, tous les sacs, pots de yaourt,...</p> <p>métalliques vides : canettes, boîtes de conserve, aérosols, couvercles,...</p> <p>cartonnés vides : boîtes de gâteaux, briques de lait, de jus de fruits,...</p>	<p>Papiers, journaux, prospectus : magazines, publicités, enveloppes, cahiers (sans spirales, ni plastique)...</p> 	<p>Bouteilles, pots, bocaux vides</p> 	<p>Déchets biodégradables : épluchures de fruits, légumes, coquilles d'œufs écrasées, marc de café, filtres à café, sachets de thé, feuilles mortes, fleurs fanées, rouleaux de papier toilette...</p> 	<p>Les autres restes de repas, déchets non recyclables et non toxiques : mouchoirs et masques papier, papier absorbant type essuie-tout, couches, litières d'animaux, mégots de cigarette...</p> <p>Mettre les déchets dans un sac gris puis dans un bac ou une poubelle.</p>
ATTENTION	<p>Ne pas imbriquer, ni compacter les emballages. Les gros cartons doivent être portés en déchèterie.</p>	<p>Ne pas mettre les mouchoirs en papier, essuie-tout, masques, photos, feuilles plastiques, radiographies...</p>	<p>Ne pas mettre les bouchons, capsules, couvercles, objet en pyrex, cristal, faïence, céramique, terre cuite...</p>	<p>Ne pas mettre les pots en terre, en plastique, mégots de cigarette, sacs en plastique même biodégradables, huiles, poussière d'aspirateur...</p>	<p>Ne pas mettre les déchets recyclables, les déchets dangereux, volumineux, toxiques, médicaments, cadavres d'animaux...</p>
INFOS	<p>Les sacs jaunes sont gratuits et distribués en mairie. Collecte le jeudi.</p>	<p>Les bacs sont situés à la salle polyvalente, route de l'Érable (le Calvaire)</p>	<p>Les colonnes sont situées à la salle polyvalente, chemin de la Fontaine Saint-Martin</p>		<p>Les sacs ou bacs doivent être sortis au plus tôt la veille ou le matin avant la collecte. Collecte le jeudi matin.</p>

TEXTILES

Pensez aux associations caritatives et aux ressourceries qui récupèrent les vêtements d'occasion. Des conteneurs sont également disponibles près de certains magasins.

PILES, AMPOULES, CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Des bacs sont disposés à l'entrée de certains magasins. Ces déchets sont redirigés vers des filières spécifiques de recyclage.



MÉDICAMENTS

Les boîtes cartonnées peuvent être déposées dans les bacs jaunes. Les médicaments sont à rapporter à votre pharmacien.

MEUBLES ET ÉLECTRO-MÉNAGER

Les magasins de meubles et d'électro-ménager doivent les reprendre lors d'un nouvel achat de remplacement.

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS RECYCLABLES : LA DÉCHÈTERIE !

LE DÉPÔT DANS LES DÉCHÈTERIES EST GRATUIT POUR TOUS LES PARTICULIERS

Vous avez accès aux 8 déchèteries de l'Agglomération Lisieux Normandie

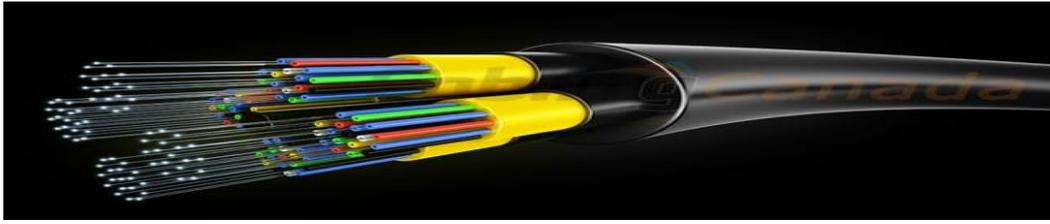
Les déchèteries les plus proches de votre commune :

Lisieux - 97 impasse Edouard Belin 14100 Hermival-les-Vaux | Moyaux La Vennonnière (D143) 14590 Moyaux

Toutes les infos sur www.lisieux-normandie.fr



LA FIBRE



A l'heure actuelle, le déploiement est toujours en cours avec la pose de la fibre sur les poteaux France Telecom déjà existants. La création de nouveaux poteaux ainsi que de plusieurs « chambres » vont être également installés. La fin de ce chantier est prévue pour fin décembre / début janvier. A cette issue et une fois la réception des travaux validée par le délégataire COVAGE, un délai de 3 mois de préemption (dit gel commercial) sera observé.

Des panneaux installés par COVAGE aux environs de mi-avril vous informeront de l'éligibilité de la commune.

Vous serez alors libres de choisir votre fournisseur Internet.

IMPORTANT



Elaguez pour faciliter l'arrivée de la fibre !

Grâce au réseau public FIBRE CALVALDOS NORMANDIE, tous les habitants du Calvados pourront bientôt profiter d'Internet très haut débit à la maison ! Mais avant cela, la fibre optique doit être déployée, en empruntant notamment les poteaux téléphoniques ou poteaux électriques existants.

Or, le développement de la végétation sur certaines propriétés privées, aux abords de ces réseaux, ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures. Le Département et son délégataire Covage sollicitent donc actuellement les propriétaires concernés pour procéder aux travaux d'élagage nécessaires sur leur parcelle. Ce nouveau réseau est constitué de câbles de fibres optiques moins solides que le réseau en cuivre existant. Ces câbles ne seront pas réparables et il sera donc nécessaire de changer le tronçon complet en cas de rupture due à la chute de branches ou d'arbres.

Ce que dit la loi...

Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public, permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, sont accomplies par le propriétaire du terrain, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public. En cas de défaillance du propriétaire ces opérations sont accomplies par l'exploitant du réseau, AUX FRAIS du propriétaire du terrain. Cet élagage peut être effectué par le propriétaire ou par une entreprise agréée.

Les réparations de ces câbles seront donc facturées aux propriétaires des arbres. Nous vous conseillons donc de bien entretenir vos haies afin d'éviter ces éventuels futurs désagréments.



La Feuille
et La Plume

Au rendez-vous des mots

Dans le silence du désert

Le silice entre mes mains
s'égripe comme des minutes
sur la montre de mes nuits
où le temps s'enfuit.
Là, mon imagination,
comme une source surgit,
l'encre sur mon désert de papier jaillit
sur ce parchemin vierge de mes écrits,
que le Soleil arrose de son aveuglant néon.

Mr MORENO



A vos casseroles

La recette de Roland.



Pour 1 personne : Prendre 4 œufs de poule (oui ! oui ! de poule), les mélanger dans un bol avec de la ciboulette et du persil finement hachés.

Faire fondre du beurre dans une poêle avec une belle échalote coupée en rondelles.

Verser les œufs battus dans la poêle bien chaude, laisser cuire à votre convenance.

Mettre dans l'assiette avec un petit filet de vinaigre.

Bonne dégustation avec une bouteille de cidre ☺



Le coin des petits

Rébus (3)

.....

.....

.....

.....

.....

Relie les animaux et les couleurs correspondantes.

	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	

MONDE DES PETITS

www.mondedespetits.fr

ASTUCES ET REMEDES DE GRANDS MERES

Comment VOUS SENTEZ-VOUS ?

STRESSÉS diffusez 3 gouttes LIMÉ 3 gouttes LAVANDE 3 gouttes MENTHE POIVRÉE	PRÉOCCUPÉS diffusez 3 gouttes LAVANDE 3 gouttes BOIS DE ROSE 3 gouttes CAMOMILLE
FATIGUÉS diffusez 3 gouttes RAVINTSARA 3 gouttes GÉRANIUM ROSAT 3 gouttes EUCALYPTUS	COLÉREUX diffusez 3 gouttes MARJOLAINE 3 gouttes MANDARINE 3 gouttes CAMOMILLE
ENERVÉS diffusez 3 gouttes ORANGE DOUCE 3 gouttes BERGAMOTE 3 gouttes CITRON	CONTRARIÉS diffusez 3 gouttes YLANG YLANG 3 gouttes TANGERINE 3 gouttes PATCHOULI
DEPRIMÉS diffusez 3 gouttes VERVEINE CITRONNÉE 3 gouttes BERGAMOTE 3 gouttes MANDARINE	ANXIEUX diffusez 3 gouttes BOIS DE SANTAL 3 gouttes ENCENS 3 gouttes BERGAMOTE

TOUJOURS BONS APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION !

 MIEL Ne se périmé jamais	 PRODUITS SECS Plusieurs années après	 SURGELÉS Plusieurs années après
 CONSERVES Plusieurs années	 CHOCOLAT Jusqu'à 2 ans	 YAOURT Jusqu'à 3 mois
 LAIT Jusqu'à 2 mois	<p>*Sous réserve que les produits n'aient pas été ouverts ou entamés</p>	 FROMAGE Jusqu'à 2 semaines

ASSOCIATIONS

La Marotellerie



Nous avons prévu beaucoup d'activités pour cette année 2020, mais malheureusement, l'épidémie du COVID en a décidé autrement et nous a obligé à supprimer les concours de coïncée, la journée de la forme avec le club de Glos, notre sortie annuelle, le traditionnel repas, le loto, le gouter de Noël et tous les rendez-vous « cartes » du jeudi.

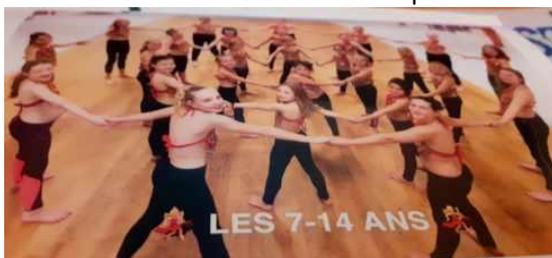
Malgré tout, le plus important pour nous est que nos adhérents se portent bien et nous espérons tous vous retrouver très prochainement peut-être...

En attendant, nous avons décidé d'offrir à chacun un ballotin de chocolats pour égayer cette fin d'année et espérons que nous passerons tous Noël en famille.



Marolles Sports et Loisirs

Marolles Sports et Loisirs association à but non lucratif (loi 1901) a pour objet de dispenser des cours de Judo, Fitness, gym douce, danse et toutes autres manifestations : Tournoi de foot, Foires à tout et repas dansants. L'association a un caractère récréatif et éducatif. Elle a pour buts d'aménager, dans le cadre communal un centre éducatif ainsi que de renforcer par tous les moyens, la solidarité morale de tous les habitants, l'esprit de compréhension mutuelle d'entraide et de coopération.



Le Covid19 comme chacun le sait, a touché les associations qui ont dû annuler la majorité de leurs manifestations. Ainsi, la soirée Tartiflette, la Foire à tout du mois d'avril, le spectacle de danse ainsi que le tournoi de foot n'ont pu avoir lieu comme à l'accoutumée. Nous souhaitons tous vous retrouver en 2021 afin de reprendre nos activités et en attendant, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année malgré les contraintes dues à la pandémie.

Prenez bien soin de vous et de votre famille



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APEM a été fondée il y a plusieurs dizaines d'années par une équipe de parents d'élèves, soucieuse de s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants à travers des activités annexes que propose l'équipe enseignante. Le bureau de l'association est renouvelé tous les ans, en septembre, lors de l'Assemblée Générale (ouverte à tous), pendant laquelle une élection est organisée. De nombreuses manifestations festives ont été mises en place par les différentes équipes de parents afin de soutenir les projets scolaires par le biais de dons à la coopérative de l'école. Ces dons avoisinent les 9000€ par an, ce dont on peut tous être fier !

Hors situation sanitaire exceptionnelle, l'APEM organise régulièrement des Lotos, foires à tout, kermesse de fin d'année, bourses aux jouets et tournois de pétanque (Marolles Kids) ... Ces dernières années, de nouvelles animations ont vu le jour, comme la vente de sapins ainsi que le nouveau marché de Noël, énorme succès de l'année 2019 ! En 2020, « La rando des chocottes » à l'occasion d'Halloween a dû être annulée, mais laisse présager un succès à l'avenir. De même, l'idée d'une « boum » est à l'étude.

L'APEM a toujours besoin de parents, même de manière ponctuelle, afin d'aider à l'organisation de manifestations, sur le plan logistique ou seulement sur le plan d'aide manutentionnaire ! ...

Les membres du bureau 2020/2021 :

la présidente Mme Mélanie BRIAND, le vice-président Mr Fabien MAILLE,
la trésorière Mme Pauline MAILLE, la vice-trésorière Mme Charlène LEMAITRE,
la secrétaire Mme Charlotte CATHERINE et la vice-secrétaire Mme Julie COUPEAU
sont disponibles pour toute question ou suggestion (!) via le Messenger de la page Facebook de l'association : Association de Parents d'Elèves de Marolles, ou directement à l'école, aux heures d'entrées et de sorties des enfants



Départ retraite Mme Lespinasse



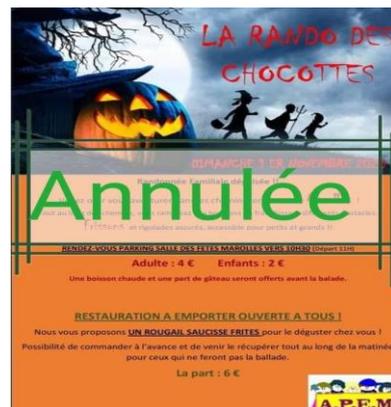
Visite du père Noël



Vente de sapins de Noël



Le marché de Noël





La bienvenue aux nouveaux bébés

Jules RIQUIER le 17/03/2020
Louis DURAND le 03/05/2020
Alice COULON le 13/02/2020
Mila BERNARD le 19/05/2020
Mélya MURARO le 28/09/2020
Clémentine DEVILLERS le 30/10/2020
Marius MOTTE le 20/11/2020



Nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

DESRAME Emmanuelle et THIERRY Julien 15/08/2020
CHAISE Sylvie et CATHERINE Bruno le 29/08/2020
KOSTER Sarah et DUPREY Quentin le 19/09/2020
Amélie LEBOURGEOIS et Martial LEFRANCOIS le 29/10/2020
Camille GOUBERT et Stanislas PELCOT le 29/11/2020



Nos sincères condoléances aux familles dans la peine

Arnaud LECOURT le 14/03/2020
Robert FUNEROT le 24/03/2020
René DARAGON le 07/08/2020
Madeleine GARDIN le 15/09/2020

LES SERVICES DE LA MAIRIE :
Tel 02-31-63-64-28
Mairie.marolles14@orange.fr
<http://www.marolles14>

PERMANENCES :
Mardi de 16h à 18h
Jeudi de 17h à 19h
1^{er} Samedi de chaque mois de 10h à 12h

